

Questions au feuillet

2. Le coût global du programme de Boeing 707 a été de \$64,900,000, sans compter la taxe de vente de 12 p. 100. Ce coût comprend celui des compartiments réaménageables, des pièces de rechange d'une valeur de \$385,000, de 400 heures d'instruction en simulateur de vol et de la transformation de deux de ces avions en vue du ravitaillement en vol.

3. Aucun.

4. Non. Les appareils Boeing 707/347C ont été achetés afin de remplacer le parc d'avions Yukon alors en usage, et des études de coûts ont été effectuées afin d'établir la justification économique soit de la continuation de la mise en œuvre des 12 avions Yukon, soit de leur remplacement par un nombre moindre d'avions de transport à réaction.

5. Non.

6 et 7. Les voyages officiels du personnel tant militaire que civil, et de personnes autres que les employés du ministère qui voyagent dans l'intérêt du ministère, sont autorisés de façon courante par les paliers administratifs appropriés de la Défense nationale, et on n'en conserve pas de registre détaillé. Cependant, en termes généraux, les nombres suivants de passagers en mission ont été transportés: 1970, 25,992; 1971, 30,818; 1972, (jusqu'à novembre) 23,169.

Dans le cas également des voyages non officiels en congé ou selon les «places disponibles», les registres ne font aucune distinction entre le personnel militaire, les personnes à charge et les autres personnes. Les nombres globaux de passagers de cette catégorie ont été: 1970, 13,566; 1971, 14,425; 1972, (jusqu'à novembre) 11,849. Le transport de personnes ne relevant pas du ministère, par exemple des fonctionnaires d'autres ministères, exige une autorisation spéciale, et, entre avril 1971 et novembre 1972, au moins 2,572 personnes autres que des employés du MDN ont effectué des vols transatlantiques. Ce chiffre est contenu dans les chiffres donnés plus haut.

8, 9 et 10. Il y a un grand nombre de facteurs dont il faut tenir compte pour établir le coût individuel, dont le fait que, dans le cas des militaires et des personnes à leur charge voyageant pour des motifs personnels ou selon les «places disponibles», le coût est considéré comme faisant partie de l'ensemble de la solde et des avantages des militaires. Les dossiers du ministère ne sont pas conservés de façon qu'il soit aisé de calculer le coût unitaire dans chaque catégorie.

11. En ce qui concerne le ministère de la Défense nationale, aucune objection n'a été reçue de la part des sociétés Air Canada ou Canadien Pacifique.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

[Français]

Question n° 642—**M. Fortin**:

Le président de l'International Pulp & Sulphite a-t-il fait des représentations auprès de ministères pour demander qu'aucun investissement ne soit fait au Canada au cours des dix prochaines années, dans l'industrie de la production du papier?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Non.

[M. Richardson.]

[Traduction]

LE POURCENTAGE MOYEN DE CHÔMAGE PAR PROVINCE

Question n° 672—**M. Horner**:

Quel est, par province, le pourcentage moyen de chômage en 1970, 1971 et 1972?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: Le tableau ci-dessous donne les taux de chômage annuels moyens par province, en 1970, 1971 et 1972.

Année	Canada	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
1970.....	5.9	10.8	5.4	5.7	8.0
1971.....	6.4	11.4	7.7	7.6	7.4
1972.....	6.3	12.1	10.0	7.5	8.4

Année	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
1970.....	7.9	4.3	4.5	4.3	4.3	7.6
1971.....	8.2	5.2	4.9	3.7	4.7	7.0
1972.....	8.3	4.8	4.5	4.3	4.4	7.6

INFORMATION CANADA—LES FRAIS DE PUBLICITÉ

Question n° 683—**M. Muir**:

Depuis sa création, combien Information Canada a-t-il dépensé annuellement pour la publicité à la télévision, dans les journaux et au moyen de panneaux d'affichage?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): 1970-1971, \$55,105.98 (y compris \$45,435.47 pour la promotion de publications) 1971-1972, \$115,052.70 (y compris \$86,774.75 pour la promotion de publications) 1972-1973, (jusqu'à ce jour) \$11,804.42 (y compris \$5,880.57 pour la promotion de publications).

RECHERCHE ET SAUVETAGE—CÔTE DE LA C.-B.

Question n° 698—**M. Reynolds**:

1. Le poste *Vancouver Marine Aeradio* est-il à court de personnel et, dans l'affirmative, a) cela a-t-il nui aux opérations de sauvetage et de recherches le long de la côte de la Colombie-Britannique, b) cela a-t-il eu une influence directe sur le naufrage des navires *MV Dona Anita* et *MV Pacrover* et sur l'incendie qui a eu lieu à bord du *Cruise Ship Meteor*?

2. L'effectif du poste était-il au complet au moment où les navires mentionnés au paragraphe 1 b) ont coulé?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Non. La station radio maritime et aéronautique de Vancouver dispose de tout le personnel nécessaire et elle est pleinement en mesure d'assumer ses responsabilités en matière de recherche et de sauvetage. Le nombre d'employés de cette station n'a eu aucune influence sur le naufrage des navires *Dona Anita* et *Pacrover* ni sur l'incendie qui a eu lieu à bord du navire de croisière *Meteor*.

2. Oui. L'effectif de la station radio maritime était au complet au moment où les navires précités ont coulé.